

Prise de rendez-vous amiante en déchèterie de Biache-Saint-Vaast

Image



Madame, Monsieur, Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir fait preuve de patience et de civisme en conservant vos déchets jusqu'à la reprise de la collecte de l'amiante sur la déchèterie de Biache-Saint-Vaast, merci de prendre connaissance des informations ci-dessous.

L'amiante liée est un matériau de construction dont les fibres d'amiante sont intégrées à un liant solide. Ces matériaux sont communément appelés fibro-ciment ou amiante-ciment. L'amiante est un déchet dangereux, les conditions de transport et de réception sont réglementées, notamment en ce qui concerne la protection des habitants et des agents de déchèterie

Afin de répondre aux attentes des habitants, **le dépôt en déchèterie est possible sur inscription uniquement et après avoir préalablement emballé votre amiante**. Au besoin, des films de protections peuvent vous être remis en déchèterie de Biache-Saint-Vaast et de Baralle.

Ce dépôt est **réservés aux particuliers du territoire d'Osartis-Marquion**, dans la **limite des places disponibles. Toute personne non inscrite ne sera pas acceptée**. En dehors de ces dates ou de l'horaire défini lors de l'inscription, l'amiante sera refusé en déchetterie.

Remarque : si des restrictions sur les déplacements sont mises en place, l'utilisateur devra se munir également de son attestation de déplacement obligatoire (motif *déplacement pour effectuer des achats de première nécessité*)